



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MARCHÉ DE COMPTAGES ROUTIERS
ET ETUDES DE CIRCULATION**

**DÉCISION N° DM-20-127
EN DATE DU 03 JUILLET 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°20-490 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Robin LOUVIGNÉ ;

VU la consultation engagée auprès de plusieurs prestataires ;

CONSIDÉRANT l'offre de la société CAMINO pour la mission de comptages routiers et d'études de circulation, ressortie économiquement la plus avantageuse ;

D É C I D E

DE SIGNER un marché à bons de commande de réalisation de comptages routiers et d'études de circulation avec la SARL CAMINO sise 18, rue Victor Hugo - 94310 ORLY, représentée par Madame Nathalie MONNIN, sa gérante, pour une durée d'un an, reconductible 2 fois par période d'un an sans que la durée totale n'excède 3 ans, pour un montant maximum de 35 000 HT, soit 42 000€ TTC.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

L'Adjoint au maire chargé du cadre de vie, de la
propreté et des mobilités,

Signé

Robin LOUVIGNÉ

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20200703-lmc1H7417H1-AR Date de réception en Préfecture : 03/07/2020 Date de Publication : 03/07/2020
